



NOMS / PRENOMS	PRESENCE
Collège A	
Michel GEOFFROY (Président de l'université des Antilles)	Procuration à Madame Cassin
Suzy DUFLO (Pr)	Présente en visioconférence
Laurence ROMANA (Pr)	Présente en visioconférence
Collège B	
Laura-Line CASSIN (MCF)	Présente en visioconférence
Sainte-Croix RAUZDUEL (MCF)	Présent en visioconférence
Elisabeth ODACRE (MCF)	Présente en visioconférence
BIATSS	
Christophe AUDEBERT	Absent
Bruno HARAL	Procuration à Madame Odacre
Étudiants	
Ludivine LASSERRE	Présente en visioconférence
Noah Alexis	Présent en visioconférence
Personnalités extérieures	
Laurence CORENTHIN	Présente en visioconférence
Gladys DEBS	Présente en visioconférence
Harry DURIMEL (Maire de la ville de Pointe-à-Pitre)	Excusé
Chantal LERUS (Représentant du Conseil Régional)	Excusée
Ivan VLASTELIC (Représentant de l'organisme de recherche IPGP-OVSG)	Excusé
Membres de droit	
Célia JEAN-ALEXIS (Vice-présidente du Pôle de Guadeloupe)	Présente
Keïla D'ARBAUD (Responsable administrative et financière du Pôle Guadeloupe/DGS adjointe de l'université des Antilles)	Présente
Personnel du Pôle universitaire	
Chloë CORDOVAL (Responsable administrative et financière adjointe du Pôle Guadeloupe)	Présente

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe de l'université des Antilles ouvre la séance à 14h07.

Après vérification que le quorum est bien atteint, la Vice-présidente poursuit avec l'ordre du jour.

	Nombre
Présents	9
Procurations	2
Absents	4
Total	15

L'ordre du jour est établi comme suit :

A- Approbation du relevé de décisions du conseil de pôle du mercredi 19 juin 2024

B- Affaires ressources humaines

Campagne de recrutement des enseignants du 2nd degré (2024-2025)

C- Affaires institutionnelles

1. Règlement intérieur du CSAS
2. Calendrier des congés des étudiants de l'IUT de la Guadeloupe
3. Conventions
4. Modalités d'organisation de la commission d'attribution des Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE)

D- Questions diverses

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe introduit le conseil par des propos liminaires au cours desquels une revue des événements qui ont eu lieu sur les campus du pôle durant les derniers mois est présentée ainsi que des informations relatives aux équipements, aux marchés publics et à la sécurité.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe demande s'il y a des questions diverses. Aucune question diverse n'a été posée.

A. Approbation du relevé de décisions du conseil de pôle du jeudi 19 juin 2024

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe demande aux membres du conseil de pôle de se prononcer sur le relevé de décisions du conseil de Pôle du mercredi 19 juin 2024.

Résultat du vote	Nombre de membres	
	Nombre de membres présents ou représentés	11
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention (s)	0
	Contre	0
Avis : FAVORABLE	Pour	11

Le relevé de décisions du conseil de pôle du mercredi 19 juin 2024 a été approuvé à l'unanimité par les membres du conseil de pôle.

B. Affaires financières

Campagne de recrutement des enseignants du 2nd degré (2024-2025)

Madame Romana demande des informations concernant le poste de PRAG géologie qui n'apparaît pas dans le tableau et souhaite connaître la procédure pour la création d'un poste.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe répond qu'il n'y a pas de support existant pour ce poste de PRAG géologie. Elle indique que pour demander la création d'un poste, il faut échanger en amont avec le service des ressources humaines.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe demande aux membres du conseil de pôle de se prononcer sur le tableau de la campagne de recrutement des enseignants du 2nd degré (2024-2025).

Résultat du vote	Nombre de membres	
	Nombre de membres présents ou représentés	11
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention (s)	0
	Contre	0
Avis : FAVORABLE	Pour	11

Le tableau de la campagne de recrutement des enseignants du 2nd degré (2024-2025) a été approuvé à l'unanimité par les membres du conseil de pôle.

C. Affaires institutionnelles

1. Règlement intérieur du CSAS

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe présente le document et explique que deux modifications ont été apportées à l'article 6.5. La première phrase « *Les membres de la formation spécialisée peuvent procéder à des visites* » a été enlevée. La deuxième modification est la suppression du mot « *établissement* » après « *dans le cadre de la formation spécialisée* » au même paragraphe.

Madame Romana demande des informations concernant l'inspecteur mentionné dans le règlement intérieur.

Madame la RAF de Pôle/DGSA explique que le Pôle n'a pas encore connaissance de l'identité de l'inspecteur et ajoute qu'il s'agira du même inspecteur que celui désigné pour le CSA établissement.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe demande aux membres du conseil de pôle de se prononcer sur le règlement intérieur du CSAS.

Résultat du vote	Nombre de membres	15
	Nombre de membres présents ou représentés	11
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention (s)	0
	Contre	0
Avis : FAVORABLE	Pour	11

Le règlement intérieur du CSAS a été approuvé à l'unanimité par les membres du conseil de pôle.

2. Calendrier des congés des étudiants de l'IUT de la Guadeloupe

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe présente le calendrier et explique qu'une modification a été apportée sur les rencontres sportives inter-filières. Il est indiqué le mardi 13 novembre 2024 mais il s'agit du mardi 12 novembre 2024.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe demande aux membres du conseil de pôle de se prononcer sur le calendrier des congés des étudiants de l'IUT de la Guadeloupe.

Résultat du vote	Nombre de membres	15
	Nombre de membres présents ou représentés	11
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention (s)	0
	Contre	0
Avis : FAVORABLE	Pour	11

Le calendrier des congés des étudiants de l'IUT de la Guadeloupe a été approuvé à l'unanimité par les membres du conseil de pôle.

3. Conventions

Madame la RAF de Pôle/DGSA présente le tableau comprenant vingt-deux conventions.

Madame la RAF de Pôle/DGSA explique qu'au tableau s'ajoute une convention, Tropimundo pour l'UFR SEN, transmise le jour du conseil de Pôle et demande aux membres élus s'ils souhaitent se prononcer sur cette dernière.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe précise qu'il s'agit d'une convention très importante pour les étudiants ERASMUS.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe demande aux membres du conseil de pôle de se prononcer sur le tableau des conventions.

Résultat du vote	Nombre de membres	15
	Nombre de membres présents ou représentés	11
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention (s)	0
	Contre	0
Avis : FAVORABLE	Pour	11

Le tableau des conventions a été approuvé à l'unanimité par les membres du conseil de pôle.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe demande aux membres du conseil de pôle de se prononcer sur la convention Tropimundo.

Résultat du vote	Nombre de membres	15
	Nombre de membres présents ou représentés	11
	Ne prend pas part au vote	0
	Abstention (s)	0
	Contre	0
Avis : FAVORABLE	Pour	11

La convention Tropimundo a été approuvée à l'unanimité par les membres du conseil de pôle.

Madame Romana indique que le processus est lourd pour les porteurs de projets et souhaiterait savoir comment suivre l'état d'avancée des conventions.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe répond que les porteurs de projets peuvent se rapprocher de la RAF de la composante.

Madame Romana répond qu'il y a un dysfonctionnement et qu'un i-parapheur pourrait aider.

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe répond que le i-parapheur est en fonction et qu'elle note la remarque.

4. Modalités d'organisation de la commission d'attribution des Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE)

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe présente le document retraçant les modalités d'organisation de la commission d'attribution des Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) et explique qu'une modification a été apportée. Deux phrases ont été ajoutées. La première phrase est « *Les membres de droit de la commission à l'aide aux projets/initiatives collectives sont les Vice-Président(e)s, le Directeur du CROUS et la responsable de la vie étudiante du Pôle Guadeloupe.* » La deuxième phrase est « *Les membres de droit de la commission à l'aide sociale sont les Vice-Président(e)s, le Directeur du CROUS et l'assistante de service social.* »

Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe demande aux membres du conseil de pôle de se prononcer sur les modalités d'organisation de la commission d'attribution des Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE).

Résultat du vote	Nombre de membres	
	Nombre de membres présents ou représentés	15
	Ne prend pas part au vote	11
	Abstention (s)	0
	Contre	0
Avis : FAVORABLE	Pour	0

Les modalités d'organisation de la commission d'attribution des Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) ont été approuvées à l'unanimité par les membres du conseil de pôle.

Les points à l'ordre du jour ayant été traités, la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe remercie chaque élu de sa présence et lève la séance à 14h31.